



Aster: quels objectifs pour le projet transalpin de recyclage des textiles et plastiques?

 fr.fashionnetwork.com/news/Aster-quels-objectifs-pour-le-projet-transalpin-de-recyclage-des-textiles-et-plastiques-,1733641.html

Matthieu Guinebault

May 27, 2025

Réunissant cinq pays alpins, ainsi que trois clusters et pôles de compétitivité régionaux, sous la coordination de la région Auvergne-Rhône-Alpes, le projet Aster, annoncé fin 2024, doit faire émerger d'ici à 2027 des solutions concrètes pour des produits éco-conçus et circulaires.



Une réunion des membres du consortium s'est tenue les 10 et 11 avril à l'université Friedrich-Alexander (FAU) d'Erlangen (Allemagne) - Techtera

L'Alpine Solutions for the Transition of the Equipment Industry réunit dans cette ambition les autorités et filières françaises, allemandes, autrichiennes, italiennes et slovènes. Parmi les onze partenaires, le projet emmène côté français les clusters régionaux et pôles de compétitivité Techtera, Polymeris et Cluster Montagne. S'y ajoutent notamment les universités d'Erlangen-Nuremberg et d'Innsbruck, et les chambres de commerce de Slovénie, du Tirol et de Gênes.

“Aster vise à améliorer la prévention et la gestion des déchets textiles et plastiques dans les Alpes, en proposant des pistes pour harmoniser les politiques et les réglementations à l'échelle de la

région”, indiquent ses instigateurs. Qui précisent que le projet, d’une durée de 36 mois, doit faire émerger des réponses “adaptées aux spécificités de l’espace alpin”.

Le projet Aster entend relever ce défi en trois axes. A commencer par l’identification de tous les paramètres liés à la prévention et à la gestion des déchets textiles et plastiques dans l’espace alpin. Le second axe vise le prototypage de “produits de montage” issus du recyclage des déchets, en parallèle d’un travail sur la réutilisation et la réparation.

Le troisième volet vise à faire profiter l’écosystème et les filières des solutions concrètes identifiées, ouvrant ainsi la structuration de chaînes de valeur circulaires. Ceci à un moment où l’Union européenne introduit, via la responsabilité élargie des producteurs (REP), l’obligation pour les pays membres de collecter leurs déchets textiles.

Ce troisième axe inscrit aussi ce projet dans la continuité des débats entourant la renégociation de l’agrément de Refashion, l’éco-organisme français financé par la filière textile pour piloter la fin de vie des produits. La filière souhaite voir davantage de fonds aller à l’émergence d’une filière industrielle du recyclage. Ceci à l’heure où des acteurs comme Circ et Coleo viennent d’officialiser l’arrivée de futurs sites de recyclage français.